

Nombre de conseillers
en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 15

L'an deux mille vingt-trois le douze janvier à 20 h
le Conseil Municipal de la commune de Germigny l'Évêque,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie
sous la présidence de Madame Aline MARIE-MELLARE, Maire.

Date de convocation et d'affichage du Conseil Municipal :
28 décembre 2022

Etaient Présents :

Mmes Mrs : MARIE-MELLARE Aline - BRIAND Alain - DANET Céline - CASCALES Rodolphe - SCANZAROLI Jean
Luc - BARRANGER Carole - MORLET Jean-Marie - RISPINCELLE Josiane - MERLIN Bruno - ZOETEMELK Danièle -
SALAMONE Célestin - LONGUET Bérangère - LEFRANCOIS Philippe - ZITOUNI Lydie

Absents représentés : DUBREUIL Joëlle par LONGUET Bérangère

Secrétaire de séance : Bruno MERLIN

2023-02 Demande de subvention au titre de la DETR pour le remplacement des fenêtres de la mairie côté cour

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'une demande de subvention pourrait être présentée au titre de la DETR pour changer tous les ouvrants situés sur la façade arrière de la mairie côté cour.

Le dossier doit être déposé avant le 15 janvier 2023.

Par ce biais, la commune pourrait financer les travaux de remplacement des fenêtres et portes fenêtres de la mairie côté cour.

Un devis a été réalisé et le coût estimé des travaux serait de 18 333,33 € HT.

Le taux de subvention est de 50 % maximum, le solde sera financé sur les deniers propres de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE le projet de remplacement des fenêtres et portes fenêtres de la mairie sur la façade arrière de la mairie côté cour ;
- AUTORISE Madame le Maire à demander une subvention au titre de la DETR pour un montant de 9 166,66 € .
- DECIDE d'inscrire au budget 2023 l'opération pour un montant prévisionnel de 22 000,00 € TTC.
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document afférent au dossier.

VOTE : Contre (0), Abstention (0), Pour (15)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme à l'original

Mis en ligne le :

13 JAN. 2023

Fait à GERMIGNY L'EVEQUE, le 12 janvier 2023

Le Maire,
Aline MARIE MELLARE

